



**Syndicat Départemental
CGT des Transports
11 Bd Général de Gaulle
06340 LA TRINITE**

Tel : 04 93 54 01 94

Fax : 09 70 63 00 49

Transportscgt06@wanadoo.fr

KBDA, gain de cause sur les huit points du préavis de grève, Ce qui confirme l'entière responsabilité de la direction.

Après 58 jours de grève suivie à plus de 90 % par le personnel pour que l'entreprise respecte la législation du travail et ses obligations légales et contractuelles avec l'Autorité Organisatrice de Transport, la Métropole Nice côte d'azur, sur proposition de la CGT le personnel a donné mandat à son délégué syndical pour signer le protocole de fin de conflit

Cette lutte s'est déroulée en parallèle avec le mouvement social contre la loi travail qui prévoit notamment de privilégier les accords d'entreprise. **Nous avons là une démonstration que pour certains employeurs l'objectif est d'aller encore plus loin dans la remise en cause du droit social...**

Avec ce conflit la grande question posée était la suivante :

Comment éviter qu'un employeur se moque ainsi, à répétition, des personnels, des usagers et de son Autorité Organisatrice ?

En fait pour éviter ce genre de conflit, la CGT Transports a posé de longue date, deux questions :

Pourquoi l'Autorité Organisatrice ne fait-elle pas respecter la législation et les accords d'entreprise à cet employeur qui s'est engagé à le faire dès l'obtention du marché ?

Pourquoi depuis plus de deux ans l'Inspection du Travail n'a pas fait, ne serait-ce qu'une observation à cet employeur délinquant ?

Si à ce jour, enfin, l'Autorité Organisatrice a répondu, pour la part qui lui revient, en décidant de la mise en place d'une commission chargée, à l'avenir, de contrôler et le cas échéant, de sanctionner un employeur qui ne respectera pas son contrat,

on attend toujours l'intervention de la DIRECCTE pour rappeler à l'ordre cet employeur "voyou" et l'intervention du Préfet pour qu'il en soit ainsi.

Cela dit avec la décision de la Métropole d'autres patrons voyous comme VORTEX ou TCAVL pourront être rappelés à l'ordre.

La CGT TRANSPORTS appelle les salariés des transports à amplifier les efforts de collecte pour soutenir les salariés de KBDA qui ont œuvrés pour tous, mais à qui il a fallu 58 jours pour faire entendre raison à cette direction particulièrement retorde.